

## VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### Plan de redressement du réseau routier québécois - Un effort colossal de plus de 2,7 G\$ pour 2008-2009

Québec, le 11 fév. /CNW Telbec/ - La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, a rendu publique aujourd'hui la répartition des investissements de plus de 2,7 G\$ prévus sur le réseau routier pour 2008-2009.

Ce budget alloué aux infrastructures routières représente une augmentation de 58 % par rapport à l'an dernier. De plus, en ajoutant les contributions provenant de partenaires comme le gouvernement du Canada et les municipalités, l'investissement total avoisine les 3 G\$, une somme sans précédent dans l'histoire du Québec.

«Cette année, la programmation revêt un caractère particulier. Elle marque le lancement d'un des chantiers les plus importants que le Québec moderne aura connu» a souligné la ministre des Transports. «Jamais auparavant un gouvernement ne s'est aussi fermement engagé à l'égard des Québécois à maintenir en bon état leur réseau routier» a-t-elle ajouté.

Un vaste plan de remise à niveau

En effet, après avoir consacré plus de six milliards de dollars de 2003 à 2007 pour mettre un terme à la dégradation du réseau routier, le gouvernement prévoit y investir 12 G\$ d'ici 2012, afin d'atteindre les normes continentales de qualité les plus élevées. Ainsi, l'intensification du virage amorcé en 2003 permettra d'accélérer la mise en état du réseau routier québécois de sorte qu'en 2022, 83 % des routes et 80 % des structures ne nécessiteront plus d'intervention.

«Il s'agit d'un engagement ferme et porteur d'avenir qui démontre clairement que le gouvernement est plus que jamais déterminé à poursuivre le plan de redressement du réseau routier et à offrir au Québécois un réseau routier de qualité. La programmation présentée soutient ses engagements et permet sa réalisation. En outre, les investissements annoncés auront des retombées dans toutes les régions du Québec puisque 63 % de ceux-ci, soit 1,7 G\$ seront réalisés en région,», a précisé la Mme Boulet.

Répartition des investissements en 2008-2009

L'enveloppe de 2,7 G\$ est répartie en fonction des principaux axes d'intervention : la conservation des structures et des chaussées, l'amélioration du réseau routier et le développement du réseau.

<<

Pour les structures

-----

En hausse de 88 % par rapport à l'an passé, l'enveloppe consacrée aux structures s'établit à 842 M\$. Ce secteur disposera donc d'un budget plus imposant pour lutter contre le vieillissement des ponts et des viaducs, dont près de 75 % ont été construits entre 1955 et 1975. Tel qu'il s'y était engagé, le Ministère consacre 100 M\$ pour la réfection des ponts sur le réseau des municipalités de 100 000 habitants et moins.

Pour les chaussées

-----

Une bonne partie des sommes disponibles est également réservée à la conservation des chaussées du réseau supérieur. Les travaux planifiés totaliseront 736 M\$, ce qui permettra d'améliorer l'état global des chaussées de façon appréciable.

Pour l'amélioration du réseau

-----

Par ailleurs, l'enveloppe consacrée à l'amélioration du réseau

s'établit à 376 M\$. Les investissements prévus à cet effet permettront de donner le coup d'envoi ou de compléter de nombreux projets visant à améliorer la sécurité des déplacements et la fonctionnalité du réseau routier.

Pour le développement du réseau  
-----

Enfin, 774 M\$ sont également prévus à des fins de développement du réseau routier. Rappelons que de tels projets contribuent à faciliter les déplacements sur le réseau, à améliorer son efficacité et à soutenir le développement et la prospérité économique des régions. Parmi les plus importants, on retrouve ceux de l'autoroute 50, la route 175 et la route 185.

>>

Le maintien des actifs accapare donc 71 % de la programmation 2008-2009. De plus, la sécurité routière demeure une grande priorité puisque 1 milliard de dollars sont dédiés à des interventions visant à répondre à des recommandations de coroner ou à corriger des endroits où le potentiel d'accidents est élevé, notamment par des interventions de corrections de courbes ou d'orniérage, de pavages d'accotements, de constructions de voies de dépassement, etc.

Un chantier d'envergure générateur d'emploi

En plus de l'impact tant sur la qualité du réseau routier que sur la sécurité des usagers, les travaux annoncés aujourd'hui sont aussi générateurs d'emplois. «Les sommes investies pour la seule période 2008-2009 permettront de donner du travail ou de maintenir près de 36 000 emplois, soit près de 3 fois le nombre de ceux créés aux chantiers de la Baie-James au plus fort de la phase I», a rappelé la ministre. De plus, les retombées économiques profiteront à toutes les régions puisque 23 000 de ces emplois se retrouvent en région.

La programmation 2008-2009 forte de 1850 chantiers, fait donc de la remise en état des infrastructures routières une priorité nationale pour renforcer l'économie québécoise et pour assurer la sécurité des usagers. «En nous engageant dès maintenant à léguer des infrastructures routières de qualité à nos enfants et à nos petits enfants, nous leur permettrons d'évoluer dans un Québec prospère et performant. C'est l'engagement que nous avons pris et c'est ce que nous réaliserons tous ensemble. Avec cette programmation, nous nous donnons des fondations pour réussir», a conclu Mme Boulet.

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)